

FEUILLET HEBDOMADAIRE

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



PAGE 1

N°102

PARACHAT BEHA'ALOTEKHA (Séfer Bamidbar Ch. VIII:1 – Ch. XII:16)

16 Sivan 5770 / 29 Mai



Entrée (St Brice) : 20h15



Sortie (St Brice) : 22h47

DINIM : PRIER POUR LA GUERISON D'UN MALADE

« **Mon D., je T'en prie, guéris-la** » (Ch. XII, v.13). C'est la Téfilah qu'a faite Moché Rabbénou pour guérir Myriam.

La Guémara dans le Traité Berakhot (34a) apprend de la prière de Moché pour Myriam que quiconque prie pour son prochain n'a pas besoin de citer son nom, puisque Moché a prié pour Myriam sans dire son nom.

Le Maguen Avraham (Ora'h 'Haïm 119) dit au nom du Maharil que cela concerne seulement le cas où le malade se trouve devant soi, mais dans le cas contraire, il faut citer son nom et le nom de sa mère.

C'est ce qu'écrit le Zohar (Parachat Vayichla'h) sur le verset « Sauve-moi, je Te prie, de la main de mon frère, de la main d'Essav », car nous apprenons de là, un principe dans la prière : quiconque prie doit s'exprimer de façon explicite, et dire clairement le nom de la personne pour laquelle il demande la miséricorde divine.

Le gaon Rabbi Eliahou Gutmacher, dans son livre Soukat Chalom, écrit que celui qui prie pour un malade doit dire le nom de sa mère et pas celui de son père, parce que le nom de la mère est plus connu que celui du père, et on sait qu'untel est le fils de telle femme. Mais quand on évoque les âmes, on cite le nom du père, parce que les âmes du fils et du père sont liées l'une à l'autre dans la racine.

Dans le livre Ben Yéhoyada du Ben Ich 'Haï sur le traité Berakhot (55), il est écrit que la raison pour laquelle on cite le nom de la mère est que cette dernière a plus de mérites, parce qu'elle est dispensée des mitsvot positives liées au temps et de la faute de la négligence dans l'étude de la Torah, et il y a par conséquent une chance que la prière soit mieux acceptée. Si l'on ne connaît pas le nom de la mère, on dira celui du père. Et si l'on ne connaît ni le nom de la mère ni celui du père, on dira : Untel fils de 'Hava (la mère de tous les vivants).

Le 'Hida écrit qu'il a entendu des maîtres anciens que lorsque Moché était au Ciel, un secret lui a été donné : si l'on dit deux fois le mot na (« je Te prie ») dans la prière, celle-ci est acceptée. C'est pourquoi, il a dit : « D., je Te prie, guéris-la, je Te prie », et c'est la raison pour laquelle Hachem lui a dit dans la Parachat VaEt'hanan : « ne Me parle plus », parce que Moché avait dit : « Que je passe, je Te prie, et que je voie », et s'il avait ajouté encore un autre na (« je Te prie »), il aurait été exaucé et aurait passé le Jourdain ... Nous apprenons également de la prière de Moché qu'on ne doit pas trop prolonger la prière pour un malade, pour ne pas avoir l'air de se réjouir de sa douleur, c'est pourquoi Moché a uniquement dit : « D., je Te prie, guéris-la, je Te prie ».

FEUILLET HEBDOMADAIRE

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



PAGE 2

N°102

PARACHAT BEHA'ALOTEKHA (Séfer Bamidbar Ch. VIII:1 – Ch. XII:16)

16 Sivan 5770 / 29 Mai



Entrée (St Brice) : 20h15



Sortie (St Brice) : 22h47

DINIM : PRIER POUR LA GUERISON D'UN MALADE (suite)

Mais si le malade lui-même demande qu'on dise une longue prière, on a le droit, car alors il n'y a aucune crainte que cela lui fasse de la peine.

Rabbi Israël de Rojine demande pourquoi Moché devait demander à Hachem : « Réponds-moi si Tu la guéris ou non », alors que chez Rabbi 'Hanina ben Dossa, celui-ci savait immédiatement si le malade serait guéri ou non. Moché était-il donc d'un niveau inférieur à Rabbi 'Hanina ?

C'est que Rabbi 'Hanina faisait de longues prières et savait d'après la façon dont sa prière lui venait en bouche quelle serait la situation du malade. Moché a dit une prière courte (pour que les Bné Israël ne disent pas que sa sœur était dans la peine et qu'il prolongeait sa prière), c'est pourquoi il n'a pas eu le temps de sentir si elle venait facilement et a donc demandé à Hachem une réponse sur la situation de sa sœur.

Quand on entend que quelqu'un est tombé malade, c'est une grande mitsva d'aller lui rendre visite, en particulier quelqu'un de son âge, car on prend un soixantième de sa maladie.

Quand on lui rend visite, on ne doit pas s'asseoir sur le lit ou sur une chaise, mais se recueillir et s'asseoir devant lui, car la Chékhinah se trouve au-dessus de la tête du malade. Cela s'applique uniquement quand le lit est plus bas que la chaise, mais si le lit est plus haut, on peut s'asseoir sur une chaise.

Rabbénou Yona a écrit dans le Séfer HaYira : « On priera tous les jours dans le langage qui nous est familier pour tous les malades du peuple d'Israël afin de demander leur guérison, et pour ceux qui sont bien portants afin qu'ils ne tombent pas malades et soient préservés de tout mal ... et que les femmes en couche connaissent une prompte délivrance ... ».

Celui qui ne rend pas visite aux malades, c'est comme s'il versait le sang. Quand on prie pour un malade (un homme), on peut modifier les termes du verset et dire : « D., je Te prie, guéris-le ».

Le Zohar écrit qu'on avait l'habitude de demander la miséricorde divine pour les malades au moment de l'ouverture de l'Arche, car c'est un moment de grâce.

NOUVELLE DEVINETTE

Certaines personnes ont pour habitude, au moment de réciter le 1^{er} verset du Chéma, de se couvrir les yeux avec les extrémités de leurs doigts, puis de les embrasser. Pourquoi ?